

Fondation EXCELIA

Bon de soutien 2020



Don ponctuel

⇒ Je fais un don ponctuel de _____ euros

par chèque à Fondation de France/Fondation EXCELIA GROUP

par carte bancaire (Sauf AMEX):

N° : ____/____/____/____

Expire fin : __/__/__

Cryptogramme : __ __

Coordonnées du donateur

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Tel :

e-mail :@.....

Don régulier

⇒ Je choisis le soutien régulier, je fais un don :

mensuel de _____ euros.

trimestriel de _____ euros.

⇒ Je souhaite que mon premier don régulier soit prélevé sur mon compte bancaire au mois de _____ 20__.

Les dons réguliers sont prélevés le 15 de chaque mois. Ils ouvrent droit à la déduction fiscale en vigueur sur l'impôt sur le revenu et l'impôt de solidarité sur la fortune. Ces dons feront l'objet d'un reçu fiscal couvrant l'ensemble des prélèvements, envoyé une fois par an.

⇒ J'ai bien noté que je peux suspendre ou stopper mes dons à tout moment.

Autorisation de prélèvement automatique

À retourner avec un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal (RIP) ou de Caisse d'Epargne (RICE)

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Désignation du compte à débiter :

N° IBAN : □

Code BIC : □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □

Fait à : □ □ □ □ □ □ □ □ Le : □ □ □ □ □ □ □ □

Signature (obligatoire) :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Fondation de France à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Fondation de France. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vous restez libre à tout moment de modifier le montant de vos dons réguliers, de les suspendre ou de les stopper.
Pour cela, il vous suffit de contacter notre Service donateurs au: 01 44 21 31 00.

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISATION BÉNÉFICIAIRE : FONDATION DE FRANCE - N° ICS : FR 84 ZZZ 292 311 - 40, AVENUE HOCHÉ - 75008 PARIS

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès des créanciers à : Fondation de France 40, avenue Hoche - 75008 Paris, dans les conditions prévues par la délibération n°80-10 du 1/4/80 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Fait à :

Le :

Signature :

(Obligatoire)

Merci de retourner ce bon de soutien dûment complété, en y joignant les documents nécessaires (chèque ou RIB en cas de prélèvement automatique) à l'adresse ci-contre :

Fondation EXCELIA GROUP
40 AVENUE HOCHÉ
75008 PARIS